

Québec, le 29 mai 2015

6211-24-075

Monsieur Daniel-Joseph Chapdelaine
Ministère des Affaires municipales et de
l'Occupation du territoire
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Monsieur,

Objet : Projet de Parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19, 20 et 21 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante dont la réponse est requise pour le 2 juin 2015, au plus tard :

Question 1

Est-ce que les municipalités peuvent réglementer en vue de recevoir des taxes sur l'éventuelle implantation d'éoliennes sur leur territoire ? Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples de montants demandés par d'autres municipalités. Quelles sont les sources de revenus possibles pour une municipalité ?

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Pour Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c : M. Stéphane Bouchard